

N° 162

# Lettre du castor

TERRITOIRE A DÉFENDRE

janvier 2021

## ÉCOUTER LA SCIENCE



## ET CONNAÎTRE LA NATURE

*Depuis son lancement au siècle dernier, le conseil départemental n'a cessé de minimiser par tous les moyens les impacts environnementaux de son projet routier. Avec comme "péché originel", en 2004, l'inversion mensongère des conclusions des Naturalistes Orléanais chargés des études d'impact et d'incidence NATURA 2000, trop défavorables au tracé choisi d'avance. Rappelons que M. Gaudet avait été un Naturaliste Orléanais... De choc !*

*Parce que les opposants ont protesté et manifesté contre la coupe rase de 15 ha d'Espaces Boisés Classés, dont certains très anciens, le président Gaudet s'est mis à planter - et à faire planter - à tout va : au delà même, se vante-t-il, des "reboisements compensatoires" légaux imposés par arrêtés préfectoraux, que nous jugions, nous, comme misérables. Les plus grands scientifiques, spécialistes des arbres, viennent ici le confirmer.*

*« Ne croyez pas que dix jeunes arbres vont remplacer un grand et vieil arbre abattu... » : le grand Francis Hallé, comme d'autres, vient "claquer le bec" à nos politiques. Et confirmer que les abattages du Bois des Comtesses et de Latingy sont des **écocides** contribuant aux pertes de biodiversité dont l'accélération est constatée chez nous comme ailleurs. Après notre n° 156, nous reparlons des forêts, enjeu écologique majeur.*

*Pour lancer sa campagne de réélection, M. Gaudet tout sourire s'expose dans le gratuit "Publi 45 Orléans" avec cette vertueuse proclamation : "ne pas mentir, rassurer, ne pas tuer la confiance". Facile à dire ! Pas un mot sur le ruineux projet routier qu'il n'a pas le courage d'arrêter : mensonge par abstention qui s'ajoute à la longue tradition mensongère du CD45. Pourquoi cette obstination ? Un déni de "climatosceptique" ? Pourtant... Alors, une soumission au lobbyist qui lui a mis le pied à l'étrier ?*

**ÉCOUTER FRANCIS HALLÉ, C'EST ÉCOUTER LES ARBRES**

- Page 2

**POURQUOI AGIR DANS LE DÉNI, POURQUOI S'OBSTINER ?**

- Page 3

**LE RAPPORT FINAL DU BRGM DÉVOILÉ**

- Page 4



# Écouter Francis Hallé, c'est écouter les arbres

Depuis quelques décades, la connaissance des arbres et des écosystèmes forestiers a fait des avancées stupéfiantes. En 2017, le livre "*La vie secrète des arbres*" du forestier Peter Wohlleben a été numéro un des ventes en Allemagne avec plus de 650 000 exemplaires vendus et est devenu un étonnant best-seller aux États-Unis. Traduit en 32 langues, il a beaucoup contribué à populariser l'intelligence des arbres, les vertus de la lenteur de leur croissance et la réalité d'une communication, et même d'une entraide communautaire via d'invisibles réseaux mycorhiziens souterrains...

En France, le botaniste **Francis Hallé** est un des plus grands défenseurs des forêts anciennes. Animé du souci constant de ne pas détruire les végétaux, il a impulsé la mise au point du Radeau des cimes, un dispositif d'étude original de la canopée des forêts tropicales. Etude qui a permis de multiplier par dix l'évaluation du nombre d'espèces vivant sur Terre ! Dans son livre "*Éloge de la plante*", il constate que les végétaux sont apparus bien avant les hommes et les animaux en général, et qu'ils leur survivront certainement. En effet, tous les animaux (dont les humains) ont besoin des végétaux pour vivre (alimentation, énergie, vêtements, habitat, etc.) alors que la majorité des végétaux est capable de vivre en totale autonomie et pourrait ainsi très bien se passer de la plupart des animaux. (Source Wikipedia)

Dans son numéro de nouvel-an, L'OBS a retenu, parmi les 22 personnalités qui vont "déconfiner 2021", Francis Hallé, avec une présentation par Pierre Hurmic, nouveau maire écologiste de Bordeaux. Extraits :

« **Ne croyez pas que dix jeunes arbres vont remplacer un grand et vieil arbre abattu...** »

Dans son manifeste intitulé « *Du bon usage des arbres. Un plaidoyer à l'attention des élus et des énarques* ». Francis Hallé écrit aux élus qui s'autorisent à justifier comptablement les abattages d'arbres par de nouvelles plantations : « **Ne croyez pas - et ne tentez pas de faire croire - que dix jeunes arbres vont remplacer un grand et vieil arbre abattu : c'est une contre-vérité sociale, écologique et financière** ».

Il y explique aussi qu'« **abattre un arbre adulte et le remplacer par un ou plusieurs arbres est une triple arnaque !** ». Une arnaque **au titre du patrimoine** : un arbre adulte marque l'histoire d'un quartier, il est porteur de bien des souvenirs pour les habitants. Une arnaque **économique** : un arbre adulte ne demande pas d'entretien ou très peu, alors qu'il faut acheter les jeunes arbres, les planter, les arroser pendant plusieurs années, et tout cela a un coût. Une arnaque **écologique** : il faut attendre plusieurs années avant que les jeunes arbres deviennent adultes et qu'ils aient la même empreinte écologique que l'arbre abattu.

Aujourd'hui encore, la plupart des élus considèrent les arbres comme du mobilier urbain. Ignorent-ils les services écosystémiques rendus par les feuillus anciens : **réservoirs de fraîcheur, séquestration de carbone, élimination de polluants, maintien de la biodiversité ?**



**Rajeunir les forêts? Extraits de "La vie secrète des arbres" de Peter Wohlleben**

« Lorsque j'étais étudiant, on nous enseignait que les jeunes arbres avaient plus de vitalité et poussaient plus vite que les vieux. Cette thèse, aujourd'hui encore largement répandue, a pour conséquence que l'on estime devoir rajeunir les forêts.

Rajeunir ? En pratique, cela signifie **abattre les vieux arbres et les remplacer par de jeunes plants**. Aux dires des associations de propriétaires forestiers et des représentants de sylviculteurs, ce serait le seul moyen de stabiliser les forêts qui pourraient alors produire beaucoup de bois et ainsi capter et transformer un beau volume de CO<sub>2</sub> atmosphérique. Le ralentissement de la croissance intervenant, selon les espèces, prétendument entre 60 et 120 ans, c'est le seuil retenu pour donner le top départ aux tronçonneuses et autres engins de ramassage. A croire que l'idéal de jeunesse éternelle en vogue dans notre société moderne a été transposé à la forêt.

(Suite page 4)

# POURQUOI AGIR DANS LE DÉNI DES PRÉVISIONS DES SCIENTIFIQUES, DES PHILOSOPHES, DES SOCIOLOGUES ? POURQUOI S'OBSTINER CONTRE TOUTES LES ÉVIDENCES ?

Malgré la crise sanitaire qui occupe le devant de la scène, les médias apportent maintenant tous les jours des informations, pour la plupart désastreuses mais parfois positives, concernant ce qui influe sur le climat et sur la biodiversité. Scientifiques, philosophes, ou sociologues analysent les dégradations et alertent, tandis que des grands cinéastes prouvent par l'image les catastrophes écologiques déjà avérées et celles qui se préparent. On écoute et/ou on regarde Edgar Morin, Bruno Latour, Jean Viard, Aurélien Barrau, Cyril Dion, Yann Arthus-Bertrand...

Si l'on écarte les complotistes, ceux qui déniaient ces prévisions passent pour des ânes ou des fous. Sauf que pour beaucoup de "responsables", il y a un gouffre entre la parole, vertueuse, et l'action, encore désastreuse.

C'est ce qu'on nomme le "greenwashing". Et c'est ce que l'exécutif départemental pratique désormais allègrement en faisant la propagande d'une politique de plantations plus dérisoires que "compensatoires" ! Dérisoires comme en attestent les dires des experts Francis Hallé et Peter Wohlleben. D'autant que le département, en détruisant le Bois des Comtesses et Latingy, ne vont rien payer pour les "services écosystémiques" rendus auparavant par ces forêts.

Bien sûr, ce n'est pas tout à fait l'Amazonie de Bolsonaro. Mais ce sont, à l'échelle du Loiret, des "écocides" dont ces "responsables" devront un jour rendre compte aux générations montantes.

**Car la crise écologique, ce n'est pas une vague perspective lointaine : elle est déjà là !**

## Que vaut donc une forêt ?

Dans le documentaire "Morvan, pour quelques Douglas de plus" diffusé sur la 3 le 28/1, on peut noter cette excellente approche de la valorisation des forêts donnée par Frédéric Beauche, gérant expérimenté du groupement forestier "Le chat sauvage" :

"La valeur du bois n'est que 10% de la valeur d'une forêt. Si elle est de 100 €, on peut y trouver aussi pour 900 € de services écosystémiques :

- Bilan carbone favorable à la stabilité climatique
- Régulation du cycle de l'eau
- Lieu de développement de la biodiversité
- Espace de loisirs, de randonnée
- Espace de chasse (et de récoltes).

**C'est ce que les aménageurs qui choisissent de détruire nos forêts devraient payer !**



## RECOURS AU CONSEIL D'ETAT : LE GOUVERNEMENT A TROIS MOIS POUR PROUVER SES EFFORTS CLIMATIQUES

Suite au recours inédit formulé par la commune de La Grandes Synthe contre l'Etat pour « inaction climatique », le Conseil d'Etat a rendu une décision positive, qui révolutionne la politique sur le climat.

Le Conseil d'Etat a rendu une décision historique : les lois programmatiques et objectifs publics de diminution de 40% des émissions de CO<sub>2</sub> à l'horizon 2030, jusqu'ici inscrits dans la loi mais pas pour autant respectés, deviennent à présent contraignants pour l'Etat, qui devra rendre des comptes à la justice en cas de manquements.

Une action rejointe par les quatre ONG constituant « l'Affaire du siècle » – autre recours en justice contre l'Etat pour inaction climatique soutenu par une pétition qui a recueilli plus de 2,3 millions de signatures – et qui avait été plaidée le 9 novembre, chose inédite sur la question. La requête, jugée « recevable » par le Conseil d'Etat, demandait à ce que soient prises des mesures supplémentaires pour respecter les objectifs issus de l'accord de Paris. L'institution a statué que « si la France s'est engagée à réduire ses émissions de 40% d'ici à 2030, elle a, au cours des dernières années, régulièrement dépassé les plafonds d'émissions qu'elle s'était fixés et [que] le décret du 21 avril 2020 a reporté l'essentiel des efforts de réduction après 2020 ».

**De quoi nous donner des idées pour des actions en référé directement auprès du Conseil d'Etat !**

## LES "CLIMATOSCEPTIQUES" PERDENT UN DE LEURS PLUS NUISIBLES ADEPTES !



Les Etats-Unis l'ont délogé. A la tête de leur fédération, un populiste arrogant récusait de façon systématique tout ce que la science a établi, à commencer par une dérive climatique avérée, dont les effets sont déjà visibles partout dans le monde. Il soutenait aussi à peu près tous les complotistes, voire ceux qui prétendent que la terre est plate !

Pour autant il reste des fous, comme Bolsonaro au Brésil qui encourage le ravage de la forêt primaire amazonienne, souvent qualifiée de "poumon de la planète", au bénéfice d'une délirante culture extensive de sojas OGM sous glyphosate et d'élevages bovins de masse.

Il y a cinq ans, la COP21 avait enregistré l'engagement des nations responsables pour freiner le réchauffement climatique. Non seulement les états ne respectent pas leurs promesses, mais encore chaque petit pouvoir local s'autorise aveuglément à continuer son "business as usual", et poursuit des projets du siècle dernier qu'il sait nuisibles... Même s'il se couvre par des discours vertueux. Loirétains, suivez notre regard !



## UN RAPPORT FINAL NON PUBLIC DÉVOILÉ DE NOUVEAU GRÂCE À MARDIEVAL

Souvenez-vous : en septembre 2018, le BRGM avait produit pour le CD45 un rapport "catastrophique" concernant le pont projeté sur les karsts à Mardié. Il devait rester caché trois ans, mais nous l'avons obtenu et révélé fin janvier 2019 à la justice et au public, ce qui avait causé un tsunami dans l'assemblée départementale.

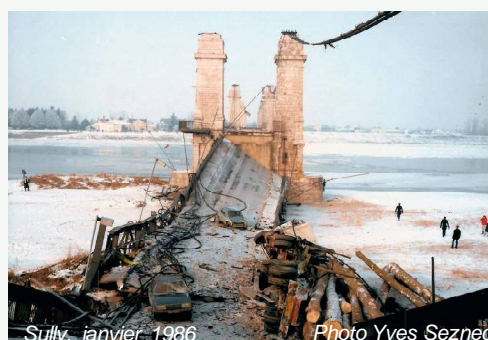
Il confirmait tous les graves risques et aléas encourus aussi bien pendant le chantier que par la suite, notamment lors de grandes crues du fleuve :

« Les principaux risques d'impact du projet sur la ressource aquifère portent sur les **risques de comblement de conduits karstiques, susceptibles de réduire les écoulements d'eaux issus de la Loire vers la nappe, ainsi que sur la qualité des eaux souterraines** (captages d'eau potable en aval). Par ailleurs, le contexte karstique se traduit par un **risque fort de mouvement de terrain**. Sur la durée de vie supposée de l'ouvrage, **la survenue d'un effondrement d'origine karstique sur l'emprise du projet est possible, voire probable, en particulier en cas de crue de la Loire. Un tel événement remettrait en cause non seulement la sécurité des biens et des personnes, mais aussi l'usage de l'infrastructure prévue.** »

A nouveau, en septembre 2020, le BRGM a sorti un "Rapport final" de sa mission qui devait rester caché jusqu'en 2022. Comme nous l'avons réclamé au CD45 dans le cadre de ses obligations légales, miracle : il a été déclassé immédiatement, et rendu publiable avant que nous ayons eu le temps de récidiver en révélant ces cachotteries !

Ce rapport faisant 222 pages très techniques et documentées, il est en cours de dissection par nos amis-experts. En première lecture, il semblerait qu'il ne vienne pas démentir les graves assertions du premier rapport, rappelées ci-dessus. Même s'il a tendance à "noyer le poisson" (dans la Loire, c'est le cas de le dire...) en restant très technique et en évitant des synthèses aussi claires que celles de 2018. De quoi conforter nos recours contentieux qui tardent à être jugés...

Comment l'exécutif du CD45 va-t-il prendre en compte la confirmation des trop lourds aléas karstiques qui menacent l'ouvrage envisagé ? En zappant cette alerte scientifique, qui s'ajoute aux menaces des crises du climat et de la biodiversité - sans parler de la "petite" crise financière qui ne va pas manquer de clore la grave crise sanitaire en cours ?

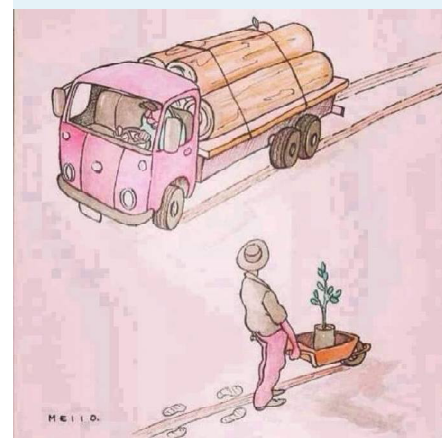


**Ne changeons rien à un projet qui foire, car jamais un pont ne s'est effondré dans la Loire.!**

### (Suite de la page 2)

Du moins est-ce l'impression que cela donne, car à l'aune " humaine ", à 120 ans, un arbre termine tout juste sa scolarité. Et de fait, les hypothèses scientifiques jusque-là admises sont totalement contredites par les récents travaux d'une équipe de chercheurs internationale.

Ces scientifiques ont mené une vaste étude concernant environ 700 000 arbres sur tous les continents. Leurs conclusions sont surprenantes : plus les arbres sont vieux, plus ils poussent vite. Des arbres présentant un tronc d'un mètre de diamètre produisaient trois fois plus de biomasse que des individus moitié moins gros. Il apparaît ainsi que, chez les arbres, vieux n'est pas synonyme de faible, bossu et vulnérable, mais de vigoureux et performant. Les arbres-vieillards sont nettement plus productifs que les jeunes blancs-becs, et ils sont de précieux alliés des hommes dans leur lutte contre le réchauffement climatique.



Depuis la publication de cette étude, prôner le rajeunissement des forêts pour les revitaliser s'apparente à de la tromperie. Le vieillissement d'un arbre peut tout au plus entraîner une dépréciation de la valeur marchande du bois. »

(...) « Si l'on ne sait pas combien de temps un arbre forestier met à se constituer, une chose est sûre, cent ans ne suffisent pas. Et encore faut-il qu'il y ait autour des forêts naturelles mises en réserve où toute intervention humaine est proscrite. Seule la réunion de ces conditions permet à la biodiversité du sol de perdurer et de servir à la régénération des espaces environnants en jouant le rôle de cellule reproductrice.

Nul besoin pour cela de renoncer à toute économie forestière. La commune de Hümmel en est l'exemple. Cela fait des années qu'elle a placé sous protection la totalité de ses anciennes forêts de hêtre et les exploite depuis d'une autre façon. (...)

